



La violence conjugale masculine en sept temps ...

La violence conjugale masculine (VCM) s'installe sournoisement dans le couple. Ses premières expressions ne sont pas reconnues comme des actes violents. Au fil du temps, leur nombre et leur gravité augmentent et sont perçus comme normaux. Prise au piège de la VCM, la femme devra franchir différentes phases, dont voici les 7 principales.

1. **La banalisation de la violence** – La femme considère les comportements de son conjoint comme des actes normaux qui s'inscrivent dans la vie de la plupart des couples.
2. **L'habitude** – La VCM teinte le quotidien du couple au point où elle est considérée comme routinière et banale. Aux insultes et aux reproches s'ajoutent le chantage et les humiliations, puis les menaces ... puisque la violence s'installe insidieusement, ses manifestations successives contribuent à hausser le seuil de tolérance de la femme, favorisant la tolérance à des actes de violence de plus en plus dangereux pour sa sécurité et celle de ses enfants, dont les coups. Le seuil de tolérance est ainsi généralement beaucoup plus élevé chez les femmes qui subissent de la VCM que chez la population en général. Les femmes violentées en viennent à ne plus percevoir le danger. Ce qui semble grave et intolérable aux personnes non exposées à ces violences sera perçu comme normal par la femme violentée.
3. **Le déni** – La femme refuse de considérer que les traitements qu'elle subit constituent de la VCM. Il lui est difficile d'envisager que l'homme avec lequel elle vit et qu'elle aime puisse l'agresser. Elle excuse et justifie les comportements et attitudes de son conjoint et voit les manifestations de violence comme des actes isolés.
4. **La culpabilité** – Les explications et justifications du conjoint qui tend à rendre la femme responsable de son propre comportement instaurent et nourrissent un fort sentiment de culpabilité. De fait, les femmes violentées se croient le plus souvent responsables des violences subies. D'aucunes pensent qu'elles méritent les mauvais traitements qui leur sont infligés. Au surplus, un sentiment de culpabilité les envahit lorsqu'elles songent à un éventuel éclatement de la cellule familiale.
5. **La honte** – Si la VCM reste longtemps cachée et tue, c'est en partie à cause de cette culpabilité qui accable les femmes qui la subissent. Par ailleurs, nombre d'entre elles peinent à se percevoir comme « une victime ».
6. **La prise de conscience** – Les efforts de sensibilisation, la peur qu'un drame comme certains qui sont rapportés dans les médias ne l'atteigne, les craintes pour la sécurité de ses enfants, l'intervention éclairée d'un-e professionnel-le, la prise de position de l'entourage contre la VCM, sont autant de moyens pour aider la femme à ne plus accepter la violence, à ne plus considérer qu'elle la mérite ni qu'elle en est responsable. À ce stade, elle croit en son couple et nourrit l'espoir que la situation s'améliore.
7. **La prise en charge par la femme** – La femme se rend à l'évidence que les promesses de changement du conjoint sont éphémères, qu'il ne veut pas ou ne peut pas changer. Elle n'accepte plus la violence et opte pour une nouvelle vie.

Source : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2004-2-page-103.htm>, consulté le 4 juillet 2016.

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com

Le Centre Louise-Amélie
Sainte-Anne-des-Monts
418 763-7641
cla.inc@globetrotter.net

L'Émergence
Maria
418 759-3411
emergenc@globetrotter.net

La maison Blanche-Morin
Pabos
418 689-6288
lmbm@globetrotter.net

Pour un avenir sans violence...
Initiative

Compétence

Synergie